

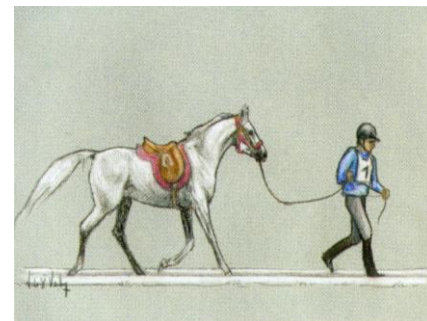
**Dispositif du groupe 2 :
Choix d'allure en main**

PTV

**Bordure
maraîchère
en main**

**Niveau technique
par épreuve**

Club Poney 2 Club 1	Largeur : 0,90 m
Club Elite Amateur 3	Largeur : 0,80 m
Amateur 2 Amateur 1	Largeur : de 0,70 m à 0,80 m
Amateur Elite	Largeur : 0,70 m



Crédit : V. De Saint Vaulry

Matériel et dispositif

- 2 fanions rouges, 2 fanions blancs, 1 numéro
- 4 barres rondes ou demi-rondes de 4 m
- 1 panneau « en main »

Caractéristiques

- Le dispositif est matérialisé par des barres posées et fixées au sol
- Largeur intérieure du couloir 0,7 à 0,9 m
- Terrain régulier sans dévers significatif
- Longueur 8 m, en ligne droite ou en ligne brisée formant un angle égal ou supérieur à 135°
- Le cavalier et sa monture se déplacent dans le couloir d'évolution

Le contrat de la bordure maraîchère en main

Respect du dispositif dans l'allure choisie

Fautes de contrat

Avant le dispositif

- volte, dérobé, refus, erreur de parcours rectifiée

Dans le dispositif

- rupture d'allure
- barre(s) touchée(s)

Franchissement dangereux

- cheval bousculant le cavalier
- rêne touchant le sol ou un élément du dispositif
- épaule du cheval dépassant celle du cavalier

Choix de l'allure

Respect de l'allure choisie

- Trot
- Pas

L'allure du galop entraîne la note 0

En cas de rupture d'allure : l'allure la plus basse est prise en compte, la reprise de l'allure initiale n'intervient pas dans la note